

Enfants à besoins particuliers

Les garderies veulent une vraie politique d'inclusion

Alors que de plus en plus de petits nécessitent une prise en charge spécifique, 18 organisations demandent une stratégie claire et harmonisée au Canton.

Marie Maurisse

Dans les écoles vaudoises, l'inclusion est un mot rebattu, tant le Canton a fait la promotion de sa politique à «360 degrés» afin que les écoles puissent accueillir tous les enfants, y compris ceux vivant avec un handicap moteur, des troubles cognitifs ou un retard de développement. Dans les garderies, c'est tout le contraire: à ce stade, il n'existe pas de concept cantonal d'inclusion.

Dès lors, c'est à chaque réseau d'accueil de se débrouiller, certes avec des aides cantonales, quand il s'agit de prendre soin d'un petit à besoin particulier. Cela conduit à des disparités selon les régions, et donc à une inégalité de traitement. Sans parler du casse-tête administratif et du coût que cela représente pour les communes, qui financent majoritairement l'accueil préscolaire et parascolaire.

C'est pourquoi la Faïtière des réseaux d'accueil de jour des enfants (FRAJE), avec 17 autres organisations (Insieme Vaud, Forum Handicap Vaud, Association des parents d'élèves, Pro Familia Vaud...), vient d'envoyer au Conseil d'État une prise de position, afin de pousser le Canton à agir et à se doter d'une stratégie claire et harmonisée.

«Cela nous paraît important et urgent, dans un contexte où le nombre de situations d'enfants à besoins particuliers détectés augmente (*lire l'encadré*), écrivent ainsi les cosignataires dans un long texte. Le système est très fragile pour des familles qui sont déjà en grande souffrance et dont les aides sont souvent insuffisantes, quand elles ne sont pas remises en question.»

En juin dernier, le Canton décidait en effet subitement de supprimer le financement de personnel spécialisé dans les UAPE pendant les vacances scolaires, comme l'écrivait «24 heures». Comme de nombreux réseaux se sont plaints, la mesure a été suspendue jusqu'au mois de juillet, mais devrait en théorie être appliquée à la rentrée d'août 2024.

Concrètement, que cela signifie-t-il? D'ordinaire, les garderies ou les UAPE peuvent par exemple accueillir un enfant autiste, en recrutant une personne qui l'accompagnera au quotidien, et dont le salaire sera financé pour 80% par le Canton, via l'Ospe (Office du soutien pédagogique et de l'enseignement spécialisé). Mais si le coup de rabot du Conseil d'État s'applique, alors dans les UAPE, c'est-à-dire pour les plus de 4 ans, le réseau devra payer de sa poche cet accompagnant éducatif pendant les vacances scolaires.

Situations cachées

Lara Francioso, directrice pédagogique de la Fondation pour l'accueil collectif de la petite enfance de Montreux et environs, fait partie des professionnels qui



Les garderies ont peu d'aides pour pouvoir accueillir des enfants souffrant de trisomie, d'autisme, ou même d'un trouble cognitif, alors que les besoins augmentent. CHANTAL DERVEY

«Le système est très fragile pour des familles qui sont déjà en grande souffrance.»

Lettre des 18 organisations au Canton

ont été très surpris par cette décision, prise sans concertation. Son réseau compte sept établissements, qui accueillent douze enfants à besoins particuliers.

«Nous sommes chanceux, car notre fondation finance l'accompagnement spécifique requis pour ces enfants, le temps par exemple que l'Ospe démarre sa subvention, explique-t-elle. Mais ce n'est pas le cas partout. Tout le monde est d'accord pour dire qu'il faut de l'inclusion. Mais pour que ce ne soit pas qu'un dis-

cours, il faut s'en donner les moyens.»

Dans les garderies et UAPE du canton, les listes d'attente sont déjà longues. Et les familles d'enfants handicapés ne sont pas prioritaires car souvent un des parents s'est arrêté de travailler. Pour Lara Francioso, il faudrait pouvoir les soulager en les accueillant davantage. «D'autant que plus on démarre un accompagnement tôt, plus il sera fructueux, ajoute-t-elle, et il permettra une meilleure inclusion à l'école puis dans toutes les sphères de la vie en société.»

Exécutif sollicité

Or le chemin est parfois long. Pour que leur enfant soit accepté à la crèche, certaines familles n'osent pas parler de ses troubles. Parfois, les équipes éducatives se retrouvent donc à gérer un petit en souffrance comme elles peuvent, au risque de s'épuiser. Une fois les besoins identifiés, il faut aussi des mois pour obtenir un rendez-vous avec un spécialiste.

Ce n'est pas la première fois que le Conseil d'État est sollicité sur cette question. L'année dernière, la gauche a déposé deux interpellations au Grand Conseil (la première ici, la deuxième ici) en demandant notamment au Conseil d'État de chiffrer les besoins sur le sujet. Ce qu'il n'a pas encore fait.

Interrogé sur le sujet, le Département de l'enseignement et de la formation professionnelle précise via son porte-parole que «des informations seront prochainement transmises pour que chaque acteur puisse s'organiser de la meilleure des manières pour les besoins 2024-2025».

Il ajoute que «la loi sur la pédagogie spécialisée prévoit une prise en charge uniquement durant les semaines d'école, hors vacances scolaires, pour les élèves dès qu'ils commencent la scolarité obligatoire (IP) et durant toute l'année pour les enfants en âge préscolaire. Il s'agit donc d'appliquer le cadre légal.»

Les besoins particuliers des enfants augmentent mais restent flous

● Dans le milieu de l'accueil de jour, tout le monde s'accorde à dire que les besoins particuliers sont en augmentation mais personne ne parvient à quantifier cette hausse. Nombre d'enfants concernés, nombre d'heures de soutien allouées... Il est très difficile d'obtenir des chiffres à l'échelle cantonale. D'abord parce que beaucoup de choses se jouent au niveau des réseaux et ne sont pas centralisées, ensuite parce que la notion de «besoins particuliers» est floue. Il peut s'agir de peurs, de crises, de repli, de difficultés à vivre avec les autres. En clair, un stress inhabituel en collectivité. «On ne parle pas toujours d'un handicap mais juste d'un comportement semblant problématique. C'est peut-être ces cas-là, sur lesquels il n'y a pas forcément de diagnostic, qui se multiplient», envisage Sylvie Lacoste, directrice de la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE). Comment expliquer cette tendance? «Il y a plusieurs hypothèses. Les places

en crèche augmentent donc l'échantillon d'enfants accueillis aussi. Et peut-être que les parents avec des enfants à besoins particuliers osent davantage demander une place. Mais des signes semblent montrer qu'il y a une augmentation de certaines difficultés dans la population enfantine», avance Fabienne Guinchard Hayward, directrice du service Partenaire Enfance et Pédagogie. Sylvie Lacoste complète: «Les détections, qui font partie des responsabilités du personnel éducatif, se font de plus en plus précocement. La perception du personnel a aussi évolué. Certains comportements qui étaient auparavant tolérés ou qui passaient inaperçus sont désormais rapportés.» Dans ce cas, la prise en charge dépend beaucoup des directions d'institutions. «Il y a des initiatives à l'échelle des structures ou des réseaux. Comme nous ne faisons pas de monitoring, nous n'avons pas de vue d'ensemble sur tout ce qui

est entrepris et sur les enfants concernés. Cela va changer à l'avenir avec la nouvelle fonction de coordination à l'inclusion», souligne la directrice de la FAJE. Ces coordinateurs aident les réseaux à définir une politique d'inclusion pour leurs structures et les accompagnent dans leurs démarches. Reste qu'il n'est pas toujours simple d'appréhender les besoins réels, explique Jérôme Lahaye, responsable de l'Unité d'accueil parascolaire Clos, à Vevey. «Nous avons actuellement un enfant pour lequel nous avons fait une demande d'aide à l'intégration au Canton. Mais il y en a d'autres avec des diagnostics pour lesquels nous nous sommes organisés à l'interne, sans ressource supplémentaire. Et nous savons qu'il y a probablement des besoins qui nous échappent parce qu'ils ne se voient pas forcément et que les parents ne le savent pas ou ne les annoncent pas. Donc c'est très dur à quantifier.»

Romarc Haddou